

MAIRIE
de
BANNE

AVIS



ALERTE CORONAVIRUS
MAIRIE DE BANNE

Chers habitants de notre commune,

En cette période de confinement strict pour tous, des difficultés peuvent se présenter à chacun d'entre nous dans la vie quotidienne, surtout pour les plus fragiles ou isolés.

La mairie a contacté, depuis le lundi 16 mars 2020, nos aînés les plus isolés, afin de prendre de leurs nouvelles et les aider si besoin (attestation de déplacement dérogatoire, courses, pharmacie...).

Nous avons la chance d'être à la campagne, mais cela n'empêche pas l'entraide entre voisins, si vous-même ou une personne que vous connaissez, avez besoin d'aide, vous pouvez contacter la Mairie par téléphone le matin (Ne vous déplacez pas, restez chez vous).

Le confinement s'applique à Banne comme dans les grandes villes. Les règles en vigueur au niveau national s'appliquent à Banne :

- Pas de déplacements inutiles (sauf obligations professionnelles, courses et entraide)
- Respect du périmètre réduit autour du domicile pour une activité physique

Nous allons continuer à vous tenir au courant de la situation sur notre commune par le biais d'affichage sur les panneaux municipaux ou sur le site de la mairie.

Faisons-en sorte que la situation s'améliore le plus rapidement possible grâce à l'effort de tous.

Prenez-soin de chacun d'entre nous en respectant les consignes de sécurité en vigueur.

Jean-Marie LAGANIER

Maire de BANNE

